



Pérennité, additionnalité et équivalence écologique des mesures compensatoires : une mise en œuvre complexe sur le terrain

Alors que les grands principes éthiques de la séquence ERc sont désormais inscrits dans la loi, qu'ils commencent à être bien connus des acteurs concernés, le défi est aujourd'hui de trouver les outils pour les mettre en œuvre sur le terrain. À travers quelques cas concrets, nous nous interrogerons sur la portée des notions de pérennité, additionnalité et équivalence écologique. La compensation parfaite étant difficile ou impossible il s'agit sans doute plutôt de définir ce qui est acceptable, raisonnable...

L'atelier laissera une large place au débat et à l'échange.

À consulter en amont : les grandes lignes des apports de la loi biodiversité de 2016 sur la séquence ERc

Dans le cadre de ses missions statutaires et de l'agrément État-Région obtenu en juillet 2013, le CEN Nord Pas-de-Calais, développe des missions d'expertise pour la connaissance, la gestion, la préservation et la valorisation des espaces naturels. Le Conservatoire est aussi identifié comme un partenaire important dans la mise en œuvre des politiques publiques en faveur du patrimoine naturel.

Depuis quelques années, pour une part mineure de son activité, le CEN accompagne des porteurs de projets dans leur mise en œuvre de la séquence ERc.

<https://tinyurl.com/ERC-CEN-NPDC>

Lundi 25 à 16h

Témoignage

Pérennisation des
mesures

Pérennité
Additionnalité
Équivalence écologique

Intervenant(s) :
Vincent MERCIER

Conservatoire
d'espaces naturels du
Nord - Pas-de-Calais

